



**L'audiodescription, un incontournable pour
l'avenir de l'audiovisuel au Québec
Avis du RAAQ**

Qui sommes-nous?

Le Regroupement des aveugles et des amblyopes du Québec (RAAQ) milite depuis plus de 49 ans pour le droit des personnes en situation de handicap visuel. Notre fédération représente des associations provenant de partout dans la province. Le RAAQ a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes aveugles et amblyopes du Québec, afin de favoriser leur intégration à part entière dans tous les domaines de l'activité humaine.

Nous remercions le groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec pour l'opportunité de présenter une recommandation afin de tenter d'améliorer la situation du secteur de l'audiovisuel en augmentant l'inclusivité et le rayonnement des productions québécoises à travers l'audiodescription.

Qu'est-ce que l'audiodescription?

L'audiodescription, aussi appelée vidéodescription, est une piste audio faisant la narration des éléments visuels importants à la compréhension de l'histoire. L'audiodescription permet aux personnes ayant des limitations visuelles d'avoir accès à l'entièreté des composantes de l'histoire présentée.

Produire de l'audiodescription de qualité est une technique et un art. Il faut discriminer l'information visuelle importante et réussir à la transmettre de manière efficace. Il ne faut pas déranger le déroulement de la piste sonore principale et il faut rester neutre.

Sans audiodescription, les personnes handicapées visuelles n'ont pas accès à l'entièreté du contenu audiovisuel.

Le Québec, un joueur majeur, mais méconnu de l'audiodescription

Le Québec a la chance de compter sur des acteurs de premier plan dans l'univers de l'audiodescription. Pensons au Centre de Recherche Informatique de Montréal (CRIM) qui a développé une technologie basée sur l'intelligence artificielle qui permet de réduire les coûts de production.

L'audiodescription, un futur incontournable

Au Québec et au Canada, la production d'une piste d'audiodescription est considérée comme un mal nécessaire pour se conformer aux exigences du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC). Ces exigences obligent les télédiffuseurs à offrir de l'audiodescription aux heures de grande écoute, de 19h00 à 23h00. Ce sont donc généralement les télédiffuseurs qui assument les frais de la production de l'audiodescription. Il est rare que les télédiffuseurs dépassent leurs obligations.

Pourtant, le monde évolue et les attentes en matière d'accessibilité des contenus sont de plus en plus élevées. Depuis quelques années, le sous-titrage codé permettant aux personnes sourdes et malentendantes d'accéder à une émission ou un film est présent dans presque tous les contenus. Il est clair que l'audiodescription est la prochaine étape vers du contenu accessible et que les exigences en la matière augmenteront.

Le CRTC est actuellement en consultation pour continuer d'améliorer l'accès à l'audiodescription. Du côté américain, la Federal Communications Commission (FCC) augmente chaque année le nombre de diffuseurs obligés d'offrir de l'audiodescription.

Les grandes entreprises de diffusion en ligne ont compris que l'audiodescription sera prochainement un incontournable. Netflix et Prime Vidéo incluent déjà de l'audiodescription sur une large majorité de leur production maison.

L'audiodescription, une opportunité plutôt qu'une dépense

Nous proposons aux compagnies de production de changer leur vision de l'audiodescription. Il faut arrêter de la considérer comme une dépense supplémentaire et de laisser les télédiffuseurs la produire. Il faut plutôt la considérer comme une plus-value à ajouter à une production.

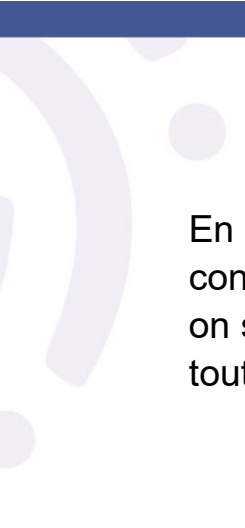
Une production audiovisuelle avec audiodescription se positionne avantageusement dans le marché actuel :

- Elle est inclusive, ce qui augmente son acceptabilité sociale et permet à un plus grand nombre de personnes de profiter de son contenu.
- Elle augmente son potentiel de vente puisqu'elle permet au télédiffuseur d'ici et d'ailleurs de se conformer à leurs obligations en matière d'accessibilité sans dépense supplémentaire.
- Elle permet de rivaliser avec les grandes entreprises de diffusion en ligne qui offre son contenu avec audiodescription.
- Elle permet aux diffuseurs utilisant des plateformes d'hébergement de vidéos qui ne sont pas soumis aux conditions de licences comme Youtube d'offrir facilement une alternative incluant de l'audiodescription.

De plus, en utilisant des producteurs d'audiodescriptions québécois, elle permet de faire rayonner le Québec en s'assurant de diffuser une audiodescription locale, plus en adéquation avec la culture représentée dans la production.

Des productions plus inclusives, tout le monde y gagne

Le groupe de travail souligne avec justesse la quantité importante de personnes qui migrent des télédiffuseurs traditionnels vers les grands services de diffusion en ligne. Nous pouvons affirmer que de nombreuses personnes handicapées visuelles se tournent vers ces plateformes parce qu'elles sont fatiguées du manque d'accessibilité du contenu québécois.



En incluant l’audiodescription dans le processus de production d’un contenu audiovisuel, on augmente sa valeur, on fait rayonner le Québec et on s’assure que les personnes handicapées visuelles ont accès comme tout le monde à un important vecteur de culture et d’information.